

## Communauté de Communes Cœur de Lozère - Taxe de séjours 2019

Catégorie d'Hébergements	Prix Plancher	Prix Plafond	Tarif CCCL*
Palaces	0,70 €	4,00 €	<b>4,00 €</b>
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,00 €	<b>3,00 €</b>
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,30 €	<b>0,90 €</b>
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,50 €	<b>0,80 €</b>
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	0,90 €	<b>0,50 €</b>
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes,	0,20 €	0,80 €	<b>0,40 €</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 €	0,60 €	<b>0,30 €</b>
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €	0,20 €	<b>0,20 €</b>

Catégorie d'Hébergements	Taux minimum	Taux maximum	Taux CCCL*
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	1%	5%	<b>2,50%</b>

\* Tarif voté par la Communauté de Communes Cœur Lozère